

Depuis 2015, le programme national d'actions de prévention des infections associées aux soins (PROPIAS) a pour ambition de développer la prévention des IAS dans les trois secteurs de l'offre de soins (établissements de santé, établissements médico-sociaux et soins de ville) en impliquant les patients et/ou les résidents. La mise en œuvre de cette démarche passe par l'identification des facteurs de risques et la mise en place par les professionnels de mesures de prévention élaborées à partir des référentiels.

Formatrice

Mary-Carmen Rocés, cadre expert hygiéniste

Objectifs pédagogiques

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Maîtriser les recommandations et les textes officiels relatifs à la maîtrise du risque infectieux
- Communiquer sur les mécanismes de transmission des IN (Infections Nosocomiales) et IAS (Infections Associées aux Soins)
- Maîtriser les mesures de prévention de base
- Intégrer les mécanismes théoriques et pratiques dans l'application des précautions standard et la mise en œuvre des précautions complémentaires

Durée

2 jours (14 heures)

Prix

INTRA : 1 300 €/jour pour le groupe

Public concerné

Personnels soignants des établissements médico-sociaux

Modalités pédagogiques

- Eléments matériels : livret pédagogique
- Modalités pédagogiques en lien avec les objectifs : apports théoriques, analyse des actions de prévention déjà mises en œuvre

Suivi et évaluation des acquis

- Suivi de l'exécution de l'action : émargement par demi-journées
- Evaluation des acquis en continu : évaluation orale en fin de première journée
- Evaluation des acquis en fin de formation donnant lieu à la délivrance d'une attestation de fin de formation

Format

Formation intra-établissement

Prérequis

- Intervenir en établissement médico-social
- Questionnaire de positionnement des stagiaires / diagnostic préalable

Contenu

Jour 1

Matin - (3h30)

- Organisation et cadre réglementaire de la maîtrise du risque infectieux : dispositif national, PROPIAS, structures régionales, structures locales
- Le risque infectieux : micro-organismes et habitats, définition des infections associées aux soins, modes de transmission
- Risques liés à la pathologie, aux structures, à l'environnement, signalement interne, signalement externe

Après-midi - (3h30)

- Les mesures de prévention : tenue du personnel (gants, masques, tabliers), hygiène des mains –SHA, précautions standard, AES, vaccinations
- Gestion de l'environnement : entretien des locaux, hygiène en restauration, gestion du linge, gestion des déchets, gestion de la qualité de l'eau, entretien des fontaines réfrigérantes

Jour 2

Matin - (3h30)

- Mesures complémentaires : précautions contact - air - gouttelettes, pathogènes et conduites à tenir (grippe, clostridium difficile), accueil d'un résident porteur ou ancien porteur de BHRé (Bactéries Hautement Résistantes aux antibiotiques émergentes)

Après-midi - (3h30)

- Soins : cutanés-invasifs-vasculaires, pansements, antiseptiques
- Organiser l'hygiène en établissement